

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2025****SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Vanessa LEITE, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Cécile TARRADE, Bernard VELLET.

Absent excusé : Philippe POURSIN, Cécile TARRADE, Vincent SCHMITT

Absent : Vanessa LEITE,

Procurations : Philippe POURSIN donne procuration à Corentin LE BOUQUIN

Cécile TARRADE donne procuration à Mathieu FERRY

Vincent SCHMITT donne procuration à Olivier BERGER

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 11

Date de la convocation :

le 22 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Claude VIESSANT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 est validé par les membres présents et ceux ayant donné pouvoir, sans modification.

Voté à l'unanimité.

**CONSTRUCTION D'UN LOCAL MÉDICAL ET D'UN LOGEMENT : ATTRIBUTION DU LOT N°8 DU MARCHÉ DE TRAVAUX -
PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)**

Suite à l'analyse des offres, il est décidé d'attribuer le lot n°8 et de faire un rappel sur l'ensemble des lots :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT VÉRIFIÉ HT
01	DEMOLITION / GROS OEUVRE	ENTREPRISE SANCHEZ	149 534,14 €
02	RAVALEMENTS DE FACADE	ENDUIT PLUS 63	6 474,76 €
03	CHARPENTE BOIS / PLANCHER BOIS / COUVERTURE	SUCHEYRE	92 754,33 €
04	ETANCHEITE	ETANCHEITE VICHYSOISE	7 005,18 €
05	MENUISERIES EXTERIEURES EN ALUMINIUM / FERMETURES	PERRET ET ASSOCIES	38 754,66 €
06	PLÂTRERIE / ISOLATION / PEINTURE	PAIS	58 303,11 €
07	MENUISERIES INTERIEURE BOIS	SOCIETE NOUVELLE L'EBENE	11 737,98 €
08	REVETEMENTS DE SOL - FAIENCE	PAIS	12 400,00 €
09	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	XO PLOMBERIE	10 790,00 €
10	ELECTRICITE	CEGELEC LOIRE AUVERGNE	26 484,30 €
Total :			414 238,46 €

Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE PAR ÉLÈVE SCOLARISÉ – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation de la commune à compter de l'année scolaire 2025-2026 à : 36€.

1 voix CONTRE, 10 voix POUR.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Date de la convocation :

le 22 septembre 2025

Secrétaire de séance :

Claude VIESSANT

ECOLE DE L'ETANG : ORGANISATION D'UNE CLASSE DECOUVERTE - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Messieurs Beaure, Aubert et Schmitt ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2350€, représentant le coût du transport, pour 17 élèves, au titre de la classe de découverte organisée par l'école de l'Étang.

Voté à l'unanimité.

SERVICE DE CANTINE-GARDERIE : VALIDATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil municipal décide de valider le nouveau règlement intérieur de la cantine-garderie applicable à compter du 1^{er}

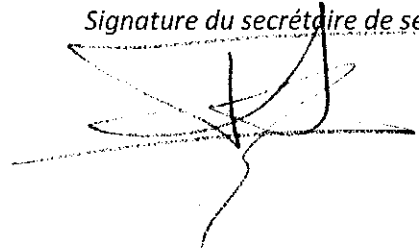
Voté à l'unanimité.

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS : CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION EN MATIERE DE LOGEMENT

Le Conseil municipal décide d'adopter la Convention Intercommunale d'Attribution.

2 ABSTENTIONS, 9 voix POUR.

Signature du secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.